



POUR DISCUSSION ET ORIENTATION

TROISIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Le point sur les préparatifs du 30^e anniversaire de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale

1. Le présent document met à jour les informations fournies en novembre 2006¹ et prend en compte les avis exprimés durant la dernière session de la sous-commission² et la réunion du bureau de la sous-commission en janvier 2007.
2. La principale manifestation durera une journée et se tiendra en principe le vendredi 16 novembre, après la réunion de novembre 2007 de la sous-commission. Elle devrait être organisée à Genève. Un comité consultatif, comprenant le bureau de la sous-commission, en établit actuellement le programme et dresse la liste des participants, des orateurs et des modérateurs à inviter. Un programme annoté figure en annexe.
3. Le Programme des entreprises multinationales collabore étroitement avec le Département de la communication et de l'information du public pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à promouvoir la Déclaration sur les MNE et mieux faire comprendre ce que ses principes signifient en pratique. Une brochure expliquant et soulignant l'intérêt pratique de la Déclaration sur les MNE sera publiée avec des contributions du bureau de la sous-commission. Une campagne de promotion sera menée tout au long de l'année sous forme d'annonces sur la page d'accueil du site Web de l'OIT, d'articles dans des magazines du BIT et dans la presse spécialisée, et de contacts avec les médias.
4. A la session de novembre 2006, le Bureau a également été prié d'organiser tout au long de l'année une série de manifestations de moindre ampleur. Les événements suivants sont prévus ou à l'examen:
 - un forum focal sur les pratiques de rapports volontaires se tiendra à Genève le 22 mars avec la participation des membres de la sous-commission et de fonctionnaires du BIT. Il consistera en un groupe de travail composé d'un

¹ Document GB.297/MNE/4.

² Document GB.297/13, paragr. 36 à 42.

Annexe

Programme indicatif de la manifestation principale du 16 novembre 2007

Horaire	Séance	Description de la séance
Séances du matin	Enregistrement des participants	
	Discours d'ouverture: Représentant de haut niveau d'une entreprise multinationale et représentant de l'Organisation internationale du Travail	Réflexions sur les 30 premières années de la Déclaration sur les EMN, sa pertinence actuelle et l'importance de la mise en pratique de ses principes
	Séance plénière: Groupe de travail constitué de représentants de la direction et de représentants des travailleurs d'entreprises multinationales	Thème: Les entreprises multinationales et l'emploi (présentation de cas observés dans des secteurs sélectionnés)
12 heures – 14 heures	Déjeuner	Intervention d'un orateur principal
Séances de l'après-midi	Séances parallèles: Groupe de travail constitué de représentants de la direction et de représentants des travailleurs d'entreprises multinationales	Thème: Entreprises multinationales et conditions de travail (présentation de cas observés dans des secteurs sélectionnés)
		Thème: Entreprises multinationales et relations professionnelles (présentation de cas observés dans des secteurs sélectionnés)
	Séance plénière	Résultats des deux séances parallèles Conclusions et perspectives
Soirée	Dîner de gala	Intervention d'un orateur principal

Note: Ce programme, donné à titre indicatif, reflète les idées exprimées lors de consultations passées. Sa version définitive sera établie en temps voulu en consultation avec le comité consultatif.

universitaire et de représentants de la direction et de représentants des travailleurs d'une entreprise, suivi de discussions;

- le gouvernement belge a proposé d'accueillir une réunion technique pour contribuer à façonner la stratégie globale visant à promouvoir de façon plus concrète la Déclaration sur les MNE;
- enfin, le Bureau examine la possibilité d'organiser des manifestations destinées à traduire les résultats des recherches et des échanges en projets de coopération technique au niveau national. Ces projets pourraient prendre la forme de séminaires ou d'ateliers tripartites visant à mieux faire connaître la Déclaration sur les MNE et décrire la façon de mettre en pratique ses principes. Aucun financement spécifique n'ayant été attribué à cette fin, ces manifestations devraient être tenues dans des pays où elles pourraient être organisées à moindres frais.

5. La sous-commission voudra sans doute donner son avis et fournir des orientations au Bureau sur les démarches à entreprendre.

Genève, le 16 février 2007.

Document soumis pour discussion et orientation.